

Permettre aux partenaires sociaux de mieux s'emparer de la violence et du harcèlement au travail Étude comparée France, Belgique, Québec

Cette étude est une recherche comparative qui analyse la question de la violence et du harcèlement au travail en Belgique, en France et au Québec au regard de la Convention n° 190 de l'OIT. Ces pays et province ont été choisis en regard de l'importance qu'ils confèrent à la ratification de la Convention, au rôle des partenaires sociaux, mais aussi de leur culture et de leurs pratiques qui diffèrent en matière de droit de la violence et du harcèlement au travail.

L'objectif de ce travail est d'examiner le droit positif en vigueur et sa traduction dans les accords collectifs. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure les partenaires sociaux se sont saisis de cette question afin d'identifier les bonnes pratiques. Dans cette perspective, le projet repose sur une analyse qui se divise en trois plans :

- une revue de littérature scientifique ;
- un état du droit dans les systèmes juridiques concernés ;
- une étude des accords collectifs.

Quatre objectifs ont été identifiés :

1. Synthétiser les travaux scientifiques pertinents sur les pratiques des partenaires sociaux en matière de violence et de harcèlement au travail.
2. Identifier les facteurs de risques de violences et de harcèlements au travail.
3. Analyser les réponses et les stratégies des entreprises et des partenaires sociaux en matière de violence et de harcèlement au travail.
4. Objectif final de définir des bonnes pratiques permettant aux partenaires sociaux de s'emparer du sujet de la violence et du harcèlement au travail au sens de la convention n° 190.

Outre de repérer des bonnes pratiques, le choix de la comparaison entre trois systèmes francophones avait pour but de permettre une meilleure compréhension de nos propres systèmes tout en élargissant les points de vue.

Lieu de la conférence

MINES ParisTech
60, boulevard Saint-Michel
75272 Paris cedex 06

Permettre aux partenaires sociaux de mieux s'emparer de la violence et du harcèlement au travail

Étude comparée France, Belgique, Québec



Paris - 6 juillet 2023

École des Mines ParisTech, 60 boulevard Saint-Michel

Amphi V107

Places limitées, inscription obligatoire : <https://online.forms.app/>



Organisation
internationale
du Travail

Chaire internationale
CIECST | Études comparées
de la santé au travail

COMPTRASEC | Centre
de droit comparé du travail
et de la sécurité sociale

université
de BORDEAUX



- 8.45 Accueil des participants
- 9.00 Allocution d'ouverture
Cyril COSME, *Directeur du Bureau de l'OIT en France*
Pascal LOKIEC, *Président de l'Association Française de Droit du Travail (AFDT)*
Cédric DALMASSO, *Directeur du Centre de Gestion Scientifique (CGS – PSL, Mines Paris)*
Loïc LEROUGE, *porteur de la Chaire internationale d'études comparées de la santé au travail (CIECST)*
- 9.15 Restitution des résultats du projet
Céline TEYSSIER, *Docteure en droit social, co-auteur du rapport*
- 9.45 Discussion
- 10.15 Pause café

TABLE-RONDE 1

- 10.30 **Saisir les concepts de violence et de harcèlement pour faciliter leur compréhension**
 Animée par **Cédric DALMASSO**, *Directeur du Centre de Gestion Scientifique (CGS – PSL, Mines Paris), Président du Conseil scientifique de l'ANACT*
- Ayla SERBEST**, CSC, Belgique
Responsable national Égalité des Genres
- Jean-François LAPOINTE**, CSN, Québec
Conseiller politique, santé et sécurité au travail
- Hélène IBANEZ**, CFTD, France
Secrétaire Générale de la Fédération PSTE
- Alexandre LELAKIS**, COHEZIO, Belgique
Conseiller en prévention des aspects psychosociaux
- Angela KOUROUKLIS**, Minerai de fer Québec, une filiale de Champion Iron, Québec
Vice-présidente sénior, Ressources Humaines
- Marijke WEEWAUTERS**, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, Belgique
Conseillère en relations nationales, agente de liaison
- 12.30 Déjeuner libre

CESI : Service externe de prévention et de protection au travail
CFTD : Confédération Française Démocratique du Travail
CFE-CGC : Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres
CGT : Confédération Générale du Travail
COHEZIO : Service externe de prévention et de protection au travail
CSC : Confédération des Syndicats Chrétiens
CSN : Confédération des syndicats nationaux
FGTB : Fédération Générale du Travail de Belgique
FO : Force ouvrière
MEDEF : Mouvement des entreprises de France
Métallos : Syndicat des métallos
PSTE : Protection Sociale Travail Emploi
UNMS : Union Nationale des Médecins Salariés et membres des professions médicales

TABLE-RONDE 2

- 14.00 **Quelles politiques de prévention primaire ?**
 Animée par **Céline TEYSSIER**, *Docteure en droit social, UMR 5114, CNRS-Université de Bordeaux*
- Caroline VERDOOT**, FGTB, Belgique
Spécialiste Santé et Sécurité au travail
- Julie HÉBERT**, Syndicat des Métallos, Québec
Avocate responsable en santé et sécurité du travail
- Frédérique BARTLETT**, CGT, France
Secteur diversité
- Lila MAAS**, CESI, Belgique
Responsable de l'Unité psychosociale
- Angela KOUROUKLIS**, Minerai de fer Québec, une filiale de Champion Iron, Québec
Vice-présidente sénior, Ressources Humaines
- Anne VAUCHEZ**, MEDEF, France
Directrice adjointe, affaires internationales et européennes
- Marijke WEEWAUTERS**, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, Belgique
Conseillère en relations nationales, agente de liaison
- 16.00 Pause café

TABLE-RONDE 3

- 16.15 **Quelles politiques d'accompagnement ?**
 Animée par **Loïc LEROUGE**, *CIECST, COMPTRASEC UMR 5114, CNRS-Université de Bordeaux*
- Laurent LORTHIOIR**, CSC, Belgique
Service Entreprise de la CSC
- François ESNAULT**, CSN, Québec
1er vice-président de la CSN
- Béatrice CLICQ**, FO, France
Secrétaire confédérale, Secteur égalité
- Jean-Paul ZERBIB**, CFE-CGC, France
Président de l'UNMS
- Virginie DI GIAMBERARDINO**, COHEZIO, Belgique
Manager régionale psychosocial
- Angela KOUROUKLIS**, Minerai de fer Québec, une filiale de Champion Iron, Québec
Vice-présidente sénior, Ressources Humaines
- Mathilde TABARY**, Groupe Kerian, France
Directrice relations sociales Europe et engagement
- Marijke WEEWAUTERS**, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, Belgique
Conseillère en relations nationales, agente de liaison
- 18.00 Fin des travaux